



6<sup>ème</sup> REUNION ANNUELLE DE COORDINATION ENTRE LES  
INSTITUTIONS ET ORGANISATIONS REGIONALES DE PECHE  
OPERANT DANS LA REGION COMHAFAT  
2021

**Sous le thème :**

***"La coopération institutionnelle régionale intégrée et cohérente  
pour une résilience renforcée face aux défis de la pandémie  
COVID19"***

***25 Mars 2021***

## I. SEANCE D'OUVERTURE

La COMHAFAT a organisé le 25 mars 2021, en ligne, la sixième réunion, de coordination et de concertation entre les organismes traitant de la pêche et de l'aquaculture dans la région COMHAFAT, sous le thème : « *La coopération institutionnelle régionale intégrée et cohérente pour une résilience renforcée face aux défis de la pandémie COVID19* ».

Dans son allocution d'ouverture, Mr. Benabbou, le Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT, a souhaité la bienvenue aux participants et a rappelé que cette réunion tient lieu en application des dispositions du Mémorandum d'entente signé à Agadir, le 22 février 2015, qui a donné naissance à cette plateforme de concertation. Il a en outre, rappelé que ce rendez-vous annuel, institutionnalisé par ledit Mou, depuis sa signature en 2015, a été suspendu en 2020, en raison des restrictions inhérentes à l'urgence sanitaire imposée par la pandémie COVID 19. Il a ensuite précisé, que cette 6ème rencontre à l'instar des réunions précédentes, entreprend la poursuite de la réalisation des objectifs inscrits au Mémorandum d'Entente, notamment celui relatif au renforcement de la coopération institutionnelle avec les Communautés économiques régionales (CER) existantes dans la région, qui sont investies par l'Union Africaine de la mission du renforcement de l'intégration économique régionale.

Il a tenu à saluer, à ce titre, la participation et de l'UA/BIRA et de la CEDEAO, tout en rappelant que la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) avait également participé à cette plateforme de concertation, ce qui confirme la volonté commune de promouvoir une coopération halieutique régionale institutionnelle, en adéquation avec le Cadre Politique de la Stratégie de Réforme du secteur de la pêche et de l'aquaculture en Afrique. Mr. Benabbou a tenu également à souhaiter la bienvenue au nouveau président de l'ADEPA, Mr. Demba Yeum KANE, tout en rendant hommage à l'ex-président Mme Titigane pour ses efforts de renforcement de la coopération et de plaider sans relâche, en faveur de la pêche artisanale.

Prenant la parole, Dr Sidibé représentant la CEDEAO en tant qu'observateur, a transmis les sincères remerciements de son excellence SEKOU Sangaré, Commissaire à la CEDEAO en charge de l'agriculture, de l'Environnement et des ressources en eau et de Mr. Alain SY Traoré Directeur de l'agriculture et du développement rural à la CEDEAO à l'endroit de la COMHAFAT, pour l'invitation de la CEDEAO à cette importante plateforme régionale de concertation. Il a par la même occasion confirmé la disponibilité de la CEDEAO à appuyer toute initiative de nature à renforcer la coopération régionale entre les acteurs clés de la gouvernance de la pêche, notamment les CER, les ORP et les Acteurs Non Etatiques compétents, dans le respect du principe de subsidiarité et des compétences respectives.

Ont pris part à cette réunion :

- Le Bureau Interafricain des ressources animales (UA/BIRA)

- La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO),
- La conférence Ministérielle sur la coopération halieutique entre les Etats Africains riverains de L'Océan Atlantique (COMHAFAT)
- Le Comité des Pêches pour le Centre-Ouest du Golfe de Guinée(CPCO) ;
- La Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) ;
- Le Réseau sur les Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest (REPAO)
- L'Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale (ADEPA).

Les organisations citées ci-dessous ont été invitées, mais se sont excusées de ne pouvoir participer pour des empêchements majeurs :

- Le Bureau Régional de la FAO, pour l'Afrique (FAO RAF)
- La Commission Sous Régionale des Pêches (CSRП)
- L'Organisation Intergouvernementale d'Information et de Coopération pour la commercialisation des Produits de la Pêche en Afrique (INFOPECHE) ;
- L'Observatoire des Médias pour une Pêche Durable en Afrique (OMPDA) ;

La liste nominative des participants est jointe en Annexe.

## **II. DEROULEMENT DES TRAVAUX**

La session a été présidée par Mr. A.Benabbou, le secrétaire Exécutif de la COMHAFAT, la modération de la visioconférence a été assurée par Mr. Mohamed Sadiki, chef du Département des programmes et projets au Secrétariat exécutif de la COMHAFAT.

L'ordre du jour tel qu'adopté est joint en Annexe III.

### **1. Suivi de l'état d'application des recommandations la 5<sup>ème</sup> réunion de Coordination (18 février 2019, à Agadir, Maroc)**

Mr Sadiki, a passé en revue les recommandations consignées dans la déclaration des participants à la 5eme session, qui ont demandé l'appui de l'UA ,à travers le Bureau Interafricain des Ressources Animales, l'Agence de Planification et de Coordination du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Agence du NEPAD), pour le **renforcement ou la mise en place des mécanismes coordonnés entre les CER et les organes régionaux des pêches et les acteurs non étatiques compétents** , opérant dans la région. Il a été précisé que c'est toujours un projet en cours. La section suivante de l'ordre du jour, va fournir des éléments de réponse par rapport aux actions concrétisées ou prévues par les différentes organisations dans la voie du renforcement de l'arrimage institutionnel entre les différentes parties prenantes.

### **2. Présentation du contexte international et des Priorités d'action dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, au titre de l'année 2021**

Le « Mémoire d'Entente pour une Coordination entre Institutions et Organisations Régionales de Pêche dans la zone COMHAFAT », a mis en exergue l'importance de la communication entre les parties prenantes de cette plateforme. A ce titre, un intérêt particulier est accordé à l'échange des informations sur les stratégies et actions prioritaires, et ce, pour identifier les niveaux de complémentarités, éviter les redondances et créer des synergies entre les programmes.

Pour plus de cohérence dans la présentation des stratégies respectives, il a été demandé aux participants de s'aligner sur le cadre politique et la stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture en Afrique, en adoptant les mêmes arènes politiques prioritaires, et les mêmes thématiques transversales,

Les présentations transmises (UA/BIRA, COMHAFAT, COREP), ainsi que la Newsletter n°5 éditée par la COMHAFAT et l'OMPDA consacrée à l'Impact COVID19 sur le secteur de la pêche sont disponibles au lien suivant : <https://comhafat.org/fr/actualites.php?id=122>

Dans cette partie on va principalement se focaliser sur l'état du renforcement de la coopération institutionnelle régionale, en matière de développement des pêches et de l'aquaculture, eu égard aux mécanismes existants ou en cours dans la région.

Les organisations économiques d'intégration régionale et les organisations régionales de pêche sont des forces positives de **la coopération Sud sud** et de **l'intégration régionale**. Le renforcement des mécanismes fonctionnels de coordination est un prérequis pour faire face aux défis communs, et catalyser la mise en place des programmes fédérateurs, structurants et complexes, tels que, les Objectifs de développements durables des Nations unies à l'horizon 2030, la stratégie de réforme de la pêche en Afrique, la stratégie africaine d'économie bleue, la zone de libre-échange continentale Africaine ....

### **2.1. Les actions prévues par l'UA/BIRA pour le renforcement de la coopération régionale et sous-régionale tel que prévu dans le 5ème pilier de la stratégie Africaine de la pêche :**

Les référentiels de l'UA/BIRA par rapport aux actions envisagées en 2021 sont principalement :

Le Cadre politique et stratégie de réforme pour la pêche et l'aquaculture en Afrique, le Plan d'action décennal pour le développement de la pêche artisanale, Le Plan d'action décennal pour le développement de l'aquaculture, la phase II du Projet de gouvernance des pêches phase et la Stratégie de l'économie bleue en Afrique.

Les actions envisagées consistent à :

- Faciliter la coordination entre les organisations régionales (Communautés économiques régionales (CER), Organismes régionaux des pêches (ORP) et

Conventions régionales de la mer) grâce à un échange régulier d'informations entre les membres de la Plateforme africaine pour les institutions régionales des pêches, de l'aquaculture et des systèmes aquatiques (APRIFAAS) et organiser l'assemblée générale et réunions techniques

- Assurer la cohérence transrégionale des stratégies des CER et des ORP et faciliter leur ancrage institutionnel, conformément au PFRS.
- Développer un mécanisme pour établir / renforcer les liens entre les institutions régionales spécialisées des pêches et les agences environnementales.
- Mener un examen des politiques et stratégies existantes et s'aligner sur la stratégie de l'économie bleue africaine (ABES) dans certains États membres de l'UA et CER guidés par le plan de mise en œuvre d'ABES.

## **2.2. Les actions réalisées ou en cours de réalisation pour la constitution ou l'initiation des liens d'arrimage institutionnel, entre les Communautés Économiques Régionales (CER) et les Organisations Régionales de Pêches (ORP) :**

### **A. La Commission Sous- Régionale des Pêches (SCRP), le Comité des Pêches pour le Centre-Ouest du Golfe de Guinée (CPCO) et la Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) :**

- Le programme PESCAO portant sur l'Amélioration de la gouvernance régionale des pêches en Afrique de l'Ouest a donné un élan au renforcement de la gouvernance régionale, par l'ancrage institutionnel entre les communautés économiques régionales (CEDEAO et UEMOA) et les organisations régionales de pêche (CSRP et CPCO).

### **B. La Commission Régionale des Pêches (COREP) et la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) :**

- L'Arrimage de la COREP à la CEEAC est intervenu en 2007, la COREP devenant ainsi l'institution spécialisée de la CEEAC, chargée de la pêche et de l'aquaculture ;
- La Signature de l'Accord de liaison institutionnelle, entre la COREP et la CEEAC, a eu lieu le 17 septembre 2015, permettant la contribution de la CEEAC à la mobilisation de financements extérieurs au profit de la COREP pour le développement du secteur des pêches et de l'aquaculture ;
- La Mise en application des clauses de l'Accord de liaison institutionnelle CEEAC-COREP est actuellement en vigueur,

## **2.3. La Coopération entre les ORP pour la réalisation des activités relatives au Programme Commun :** Parmi les objectifs du MoU du 22 Février 2015 figure la nécessité d'élaboration et la mise en œuvre par les signataires d'un Programme régional Commun définissant les priorités d'action. A cet égard, il y a lieu de signaler **l'appui technique et financier apporté par la COMHAFAT** au profit des organisations sous régionales, notamment la COREP, CPCO, SCRP, et aussi à l'ADEPA pour la réalisation des projets ci-dessous, inscrits au programme commun des parties au MoU :

- **COMHAFAT- CSRP** : Plan d'actions de mise en œuvre de l'avis consultatif

rendu par le Tribunal international du droit de la mer et la mise en place des mécanismes de coordination de la gestion des stocks partagés pélagiques, et mener une étude sur l'éthmalose.

- **COMHAFAT-CPCO** : Implications juridiques sur les EM des conventions sur les Conditions Minimum d'accès aux ressources halieutiques A et d'échange des informations sur la pêche et le commerce du poisson avec un observatoire régional du flux des produits des pêches et des prix en liaison avec INFOPECHE.
- **COMHAFAT-COREP** : Elaboration des registres nationaux et régional des navires de pêche industrielle.
- **COMHAFAT ADEPA** : Contribuer à la valorisation des expériences agro-écologiques (bonnes pratiques) dans la pêche artisanale, en soutien à la souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest

#### **2.4. La COMHAFAT renforce la création et la dynamisation des réseaux régionaux de coopération institutionnelle, notamment :**

- **RAFEP** : Réseau des femmes Africaines de la pêche ;
- **REFMA** : Regroupement des Etablissements de Formation maritime ;
- **RAFISMER** : Réseau des Instituts de recherche halieutique et des sciences de la mer ;
- **OMPDA** : L'Observatoire des Médias pour une Pêche Durable en Afrique

De même, la COMHAFAT a renforcé son ancrage continental par l'établissement en 2018, d'un protocole **d'accord sur la coopération entre la COMHAFAT et l'UA via le Bureau Interafricain des Ressources Animales (BIRA)**, assurant un cadre de coopération qui facilite la collaboration entre les deux institutions, pour une meilleure harmonisation et coordination de leurs actions, dans la complémentarité et la synergie.

Lors des discussions, les participants, ont par ailleurs, exhorté **la COMHAFAT et la CEDEAO à initier le processus de leur arrimage institutionnel, pour accomplir cette dynamique positive entre la CEDEAO et les ORP agissant dans la région.**

#### **3-Résumé des actions et recommandations convenues : Prochaines étapes**

Les débats fructueux menés durant la visioconférence ont permis de dégager un ensemble de recommandations à même de renforcer et de capitaliser les acquis d'une coopération institutionnelle régionale active et solidaire dans la région sous l'égide de l'UA/BIRA, tout en lui demandant d'en tenir compte dans les programmes prévisionnels de la phase II de *fishgov*.

Les recommandations sont consignées dans la déclaration des participations à la 6ème réunion de coordination, ci-dessous :

## DÉCLARATION DES PARTICIPANTS A LA REUNION

**Nous**, les responsables des Institutions et Organisations Régionales de Pêche, participants à la sixième réunion en ligne, de coordination et de concertation entre les organismes traitant de la pêche et de l'aquaculture dans la région COMHAFAT, organisée le 25 mars 2021 sous le thème : « *La coopération institutionnelle régionale intégrée et cohérente pour une résilience renforcée face aux défis de la pandémie COVID19* »

- **Convaincus** que la gouvernance régionale renforcée par une coopération agissante et solidaire est de nature à accélérer la mise en place des réformes politiques de gouvernance des espaces maritimes et de gestion de la pêche et de l'aquaculture, en Afrique ;
- **Considérant** que la coopération est primordiale pour relever les défis communs et catalyser la mise en place et le fonctionnement des divers instruments internationaux et panafricains, plus particulièrement :

Le Cadre politique et la Stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture en Afrique (2014) ; le Mécanisme de réforme de la pêche en Afrique, (2014), la Stratégie maritime intégrée de l'Afrique à l'horizon 2050 ; la Charte de Lomé de 2016, la Stratégie de l'économie bleue de l'Afrique, la zone de libre-échange continentale Africaine, ...

- **Considérant** les objectifs du programme des Nations unies de développement durable à l'horizon 2030, notamment l'ODD17 qui incite au renforcement de la coopération et du partenariat et de l'ODD 14 qui vise la Conservation et l'utilisation durable des océans, des mers et des ressources marines ;
- **Constatant** l'impact multidimensionnel et les effets négatifs de la pandémie COVID-19 sur les différentes activités socioéconomiques, y compris le secteur des pêche, secteur clé qui contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et aux moyens de subsistance des populations africaines ;
- **Notant** avec satisfaction, les progrès réalisés dans la voie d'arrimage institutionnel entre l'UA/BIRA, les ORP, les CER de la région ;
- **Considérant** le Mémoire d'entente du 22 Février 2015, portant sur la coordination entre les institutions et Organisations Régionales de Pêche opérant dans la zone COMHAFAT,

**Nous confirmons notre engagement, à :**

1. La création ou le renforcement de mécanismes institutionnels et fonctionnels de coopération et de coordination entre les acteurs clés de la gouvernance de la pêche au niveau régional et sous régional, notamment, l'UA à travers le Bureau Interafricain des Ressources Animales, l'Agence de Planification et de Coordination du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Agence du NEPAD), les Communautés économiques régionales (CER) et les organisations régionales de pêche opérant dans la région, et les acteurs non étatiques compétents, pour :

- Renforcer et promouvoir une gouvernance régionale coordonnée et harmonieuse, favorisant un développement durable, intégré et inclusif de la pêche et l'aquaculture dans la région
- Renforcer la synergie, la complémentarité, et la mutualisation des moyens, pour une bonne relance des activités de pêche dans la phase post COVID19 ;
- Contribuer à la mise en place de la stratégie de réforme de la pêche en Afrique et de la stratégie Africaine de l'économie bleue ;
- Faciliter l'adhésion aux instruments juridiques internationaux pertinents, leur transposition dans les législations nationales et leurs mises en œuvre ;
- Consolider la Voix de l'Afrique au sein des instances internationales de gouvernance des mers et des océans et de gestion des pêches,
- Renforcer la mise en place de mécanismes coordonnés de gestion des ressources aquatiques vivantes partagées ;
- Définir les modalités d'échange d'informations entre les différentes parties prenantes au niveau régional,
- Maintenir la régularité des réunions de coordination et de concertation regroupant l'UA/BIRA, les CER, les ORP, les ANE, la représentation de la FAO dans la région,

2. La COMHAFAT de sa part, affirme sa disposition à appuyer la réalisation dans le cadre de programme commun, de projets à forts impacts, à caractère régional ou sous régional.

### **III. ORDRE DU JOUR DE LA REUNION**

**25 mars 2021 à 10h GMT**

#### **OUVERTURE ET INTRODUCTION DE LA REUNION**

1. Bienvenue/ Ouverture par le représentant de la Côte d'Ivoire.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Suivi de l'état d'application des recommandations la 5<sup>ème</sup> réunion de Coordination (18 février 2019, à Agadir, Maroc)

#### **CONTEXTE INTERNATIONAL ET REGIONAL**

#### **4. Présentation du contexte international et des Priorités d'action dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, au titre de l'année 2021**

- 4.1. Le Bureau Interafricain des ressources animales (UA-BIRA)
- 4.2. Le Bureau Régional de la FAO, pour l'Afrique (FAO RAF)
- 4.3. La Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP)
- 4.4. Le Comité des Pêches pour le Centre-Ouest du Golfe de Guinée (CPCO)
- 4.5. La Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP)
- 4.6. L'Organisation Intergouvernementale d'Information et de Coopération pour la commercialisation des Produits de la Pêche en Afrique (INFOPECHE)
- 4.7. L'Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale (ADEPA)
- 4.8. Le Réseau sur les Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest (REPAO)
- 4.9. La Conférence Ministérielle sur la coopération halieutique entre les Etats Africains riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT)

#### **5. Impact de la pandémie COVID19 sur le secteur de la pêche**

- 5.1. L'Observatoire des Médias pour une Pêche Durable en Afrique (OMPDA) ;  
(Présentation de la Newsletter n°5 : Impact COVID19 sur le secteur de la pêche)

#### **6. Suivi et mise à jour des études, projets et activités**

- 6.1. Etat d'avancement des études de faisabilité du MCS pour les programmes régionaux d'observation embarquée et d'inspection portuaire
- 6.2. Développements concernant la création d'une ORGP pour la zone ATLAFCO
- 6.3. Lancement de l'étude sur les DCP

#### **7. Alignement des priorités de travail et de possibilités de collaboration**

- 7.1. Initiatives de coopération dans le cadre des processus internationaux
  - Convention sur la diversité biologique (CDB),
  - Conférence intergouvernementale des N-U portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (BBNJ), (ORGP), etc.

#### **8. Résumé des actions et recommandations convenues : Prochaines étapes**

#### **9. Clôture de la réunion**

#### IV. Liste des participants

N°	Organisation	Nom et prénom	Titre	E-mail
1	ADEPA	M. Demba Yeum KANE	Président	<a href="mailto:kdemba@gmail.com">kdemba@gmail.com</a>
2		M. Moussa MBENGUE	Directeur	<a href="mailto:mbenguepeche@yahoo.fr">mbenguepeche@yahoo.fr</a>
3	REPAO	M. Papa GORA	Secrétaire exécutif	<a href="mailto:thomireille@gmail.com">thomireille@gmail.com</a>
4	UA-BIRA	Mme Malebo Hellen Moepi	Chargée des pêches	<a href="mailto:hellen.moepi@au-ibar.org">hellen.moepi@au-ibar.org</a>
5	CEDEAO	M. Aboubacar Sidibe	Représentant	<a href="mailto:aboubacar.sidibe@fao.org">aboubacar.sidibe@fao.org</a>
6		Dr Amadou Tall	Consultant	<a href="mailto:amadou.tall@gmail.com">amadou.tall@gmail.com</a>
7	COREP	M. Emile Essema	Secrétaire Exécutif des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) Libreville - Gabon	<a href="mailto:essemile@yahoo.fr">essemile@yahoo.fr</a>
8		M. Emmanuel SABUNI KASEREKA	Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation	<a href="mailto:issaske@yahoo.fr">issaske@yahoo.fr</a>
9	CPCO	M. Séraphin DEDI NADJE	Secrétaire général	<a href="mailto:sdedi.nadje@yahoo.fr">sdedi.nadje@yahoo.fr</a>
10	COMHAFAT	M. Abdelouahed BENABBOU	Secrétaire Exécutif	<a href="mailto:benabboucomhafat@gmail.com">benabboucomhafat@gmail.com</a>
11		M. Atsushi ISHIKAWA	Expert/OFCF	<a href="mailto:a615@ruby.ocn.ne.jp">a615@ruby.ocn.ne.jp</a>
12		M. Mohammed HADDAD	Responsable financier	<a href="mailto:haddad.comhafat@gmail.com">haddad.comhafat@gmail.com</a>
13		M. Abdennaji LAAMRICH	Chef du Département Coopération et Système d'Information	<a href="mailto:laamrichmpm@gmail.com">laamrichmpm@gmail.com</a>
14		M. Mohamed SADIKI	Chef du Département Programmes et Projets	<a href="mailto:sadiki.comhafat@gmail.com">sadiki.comhafat@gmail.com</a>
15		Mme Hayat ASSARA	Assistante de Direction	<a href="mailto:hayat.assara@gmail.com">hayat.assara@gmail.com</a>
16		M. Abdelkrim MRABTI	Webmaster	<a href="mailto:akarim.mrabti@gmail.com">akarim.mrabti@gmail.com</a>
17		M. Ali BOUALI	Consultant	<a href="mailto:bouali1952@gmail.com">bouali1952@gmail.com</a>
18		Mme Amal MOUTTAKI	Chargée de projet	<a href="mailto:mouttaki.comhafat@gmail.com">mouttaki.comhafat@gmail.com</a>
19		Mlle Wafaa AAMOUN	Assistante	<a href="mailto:aamoum.comhafat@gmail.com">aamoum.comhafat@gmail.com</a>
20		M. Rachid REGRAGUI	Cadre	<a href="mailto:regragui.comhafat@gmail.com">regragui.comhafat@gmail.com</a>
21	Mme Karima CHOUKRANI	Secrétaire	<a href="mailto:mkarima241@gmail.com">mkarima241@gmail.com</a>	

## I. ACIVITES POGRAMMEES POUR 2021 ? LES

### 1) PRESENTATION DES PRINCIPALES ACTIONS INSCRITES AU TITRE DE L'ANNEE 2021:UA-BIRA

Sur la base de la mise en œuvre :

- Cadre politique et stratégie de réforme pour la pêche et l'aquaculture en Afrique
- Plan d'action de 10 ans pour le développement de la pêche artisanale
- Plan d'action sur 10 ans pour le développement de l'aquaculture
- Projet de gouvernance des pêches phase II
- Stratégie de l'économie bleue en Afrique

#### 1. OBJECTIF STRATEGIQUE : LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLES DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
<b>1. La Conservation et l'utilisation durables des ressources halieutiques</b>	Amélioration de la gestion durable des ressources halieutiques	- Vulgariser et domestiquer les lignes directrices au niveau des États membres de l'UA pour accélérer la mise en œuvre des approches et des outils de gestion des pêches - Aires marines protégées (AMP), gestion des pêches fondée sur les droits, gestion des pêches basée sur la richesse, cogestion, Approche écosystémique des pêches (AEP)
		- Renforcement des capacités de suivi, de contrôle et de surveillance (MSC) pour une lutte efficace contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) en facilitant l'adoption d'un plan d'action régional pour la coopération régionale, le programme régional d'observateurs et l'harmonisation du registre régional des navires
	Développement des systèmes d'information, des statistiques et des connaissances scientifiques sur la pêche et l'aquaculture	- Produire des études prospectives et des contributions pertinentes de la pêche et de l'aquaculture aux processus et initiatives thématiques en cours (sécurité alimentaire et nutritionnelle, genre, biodiversité marine et écosystèmes, changement climatique, économie bleue)
		- Réaliser des études axées sur les politiques pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux de la pêche et de l'aquaculture en Afrique (pratiques de gestion environnementale, mesures de biosécurité, guide pratique sur la mise en œuvre de l'approche par bassin versant, gouvernance des LME;

		guide pratique sur la mise en œuvre des modules des grands écosystèmes marins, Organisations régionales de gestion des pêches (ORGP), Mécanismes de certification d'étiquetage écologique par le Marine / le Conseil de gérance d'aquaculture (MSC et ASC)
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer du matériel de formation sur les concepts suivants : aménagement du territoire aquatique, comptabilité bleue, modules des grands écosystèmes marins et approche par bassin versant ; <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des ateliers de formation régionaux en utilisant le matériel de formation</li> <li>• • aider les États membres de l'UA à mettre en œuvre les concepts.</li> </ul> </li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Produire un aperçu annuel des rapports sur les performances des pêches et de l'aquaculture</li> <li>- Préparer et compiler un rapport de situation biennal qui contribuerait au rapport sur les pêches et l'aquaculture en Afrique.</li> <li>- Mettre à jour l'étude UA-FAO sur la valeur des pêches africaines</li> </ul>
		Mener des études orientées vers les politiques sur le SCS pour le combat ou la dissuasion de la pêche INN
	Lutte contre la pêche INN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instruments internationaux - (PSMA, réglementations UE-INN) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir et mettre à jour régulièrement leur état de ratification et de domestication</li> <li>• Développer un mécanisme de suivi de la mise en œuvre et de la ratification des instruments pertinents par les États membres de l'UA pour l'établissement de rapports biennaux sur les progrès de la domestication,</li> </ul> </li> </ul>
		- Sensibiliser davantage aux effets dévastateurs de la pêche INN

## 2. OBJECTIF STRATEGIQUE : LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA PECHE ARTISANALE

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
2. Le Développement Durable de la Pêche Artisanale	Améliorer et renforcer la contribution de la pêche artisanale à la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et aux avantages socio-économiques des communautés de pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer un examen fonctionnel des plates-formes et réseaux existants en relation avec le PFRS et le Mécanisme de réforme des pêches en Afrique (MRPA) ;               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir la rationalisation des plates-formes et des réseaux existants et assurer un ancrage institutionnel ;</li> <li>• Développer des mécanismes rentables pour la consultation des parties prenantes ; Simplifier et opérationnaliser l'MRPA</li> <li>• Soutenir la mise en œuvre de la politique, des plans de travail liés aux projets de cinq plates-formes régionales d'acteurs non étatiques (ANE)</li> <li>• • organiser un atelier des parties prenantes pour établir une plateforme continentale des ANE</li> </ul> </li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et opérationnaliser une stratégie de communication et de plaidoyer efficace ; Renforcer les capacités de communication et de plaidoyer ;</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la mise en œuvre des plans de travail du Réseau de recherche sur les politiques pour les pêches et l'aquaculture en Afrique (RRPPAA); organiser des ateliers pour faciliter les liens entre le RRPPAA et d'autres réseaux, plates-formes, groupes de travail MRPA</li> </ul>

## 3. OBJECTIF STRATEGIQUE : LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AQUACULTURE

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
3. Le Développement Durable de l'Aquaculture	Développement de l'aquaculture durable axée sur le marché	Soutenir l'opérationnalisation du Réseau d'aquaculture pour l'Afrique
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la détection et la notification des éclosions de maladies aquatiques et soutenir une réponse coordonnée               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir les approches régionales pour la création de laboratoires régionaux de référence et d'un réseau de diagnostic</li> <li>• Élaborer des lignes directrices pour renforcer les capacités de diagnostic des autorités et réseaux nationaux compétents</li> </ul> </li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir l'opérationnalisation des centres d'excellence de l'UA en aquaculture</li> <li>- Soutenir les activités de développement de l'aquaculture dans certains États membres de l'UA (en fonction de la demande)</li> </ul>
--	--	--

#### 4. OBJECTIF STRATEGIQUE : LE COMMERCE ET MARKETING RESPONSABLES ET EQUITABLES DES PRODUITS DE LA PECHE

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
4. Le Commerce et marketing responsables et équitables des produits de la pêche	Promouvoir la valorisation des produits de la pêche sur toute la chaîne de valeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider les CER et leurs États membres à revoir leurs politiques commerciales et SCS afin de faciliter le commerce du poisson le long des chaînes de valeur régionales stratégiques ;</li> <li>- Mener des études de politique et de plaidoyer sur               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Politiques, accords ou instruments commerciaux régionaux existants et leurs impacts sur le développement inter et intrarégional du poisson (élaborer un document d'orientation politique sur l'impact des flux commerciaux internationaux de poisson en Afrique)</li> <li>• création et opérationnalisation d'un guichet unique à la frontière et animation d'ateliers de sensibilisation</li> </ul> </li> </ul>
	Promouvoir le commerce responsable des produits halieutiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener une évaluation du statut des autorités compétentes pour la certification du poisson et des produits de la pêche dans certains États membres de l'UA</li> <li>- Élaborer un guide pratique pour la mise en place et l'opérationnalisation de systèmes d'information électroniques régionaux sur le marché du poisson (R-EFMIS) fonctionnels et autonomes dans l'Est et le Centre</li> </ul>

#### 5. OBJECTIF STRATEGIQUE : LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
5-Le renforcement de la coopération régionale et sous-régionale	Renforcement de la coopération entre les institutions régionales des pêches	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter la coordination entre les organisations régionales (Communautés économiques régionales (CER), Organismes régionaux des pêches (ORP) et Conventions régionales de la mer) grâce à un échange régulier d'informations entre les membres de la Plateforme africaine pour les institutions régionales des pêches, de l'aquaculture et des systèmes aquatiques (APRIFAAS) et</li> </ul>

		organiser l'assemblée générale et réunions techniques	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer la cohérence transrégionale / transrégionale des stratégies des CER et des ORP et faciliter leur ancrage institutionnel, conformément au PFRS.</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser régulièrement des réunions de dialogue et de sensibilisation avec les CER sur les questions émergentes</li> </ul>	
	<p>Développement des mécanismes de coordination et de coopération entre les Communautés Economiques d'Intégration Régionale et les institutions régionales de pêche pour assurer la cohérence des politiques et la mise en œuvre d'objectifs communs en matière de pêche et d'aquaculture</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les mécanismes pour établir / renforcer les liens entre les organisations régionales en charge de la gestion des pêches (ORGP / ORP) et les organisations régionales en charge des questions environnementales (Convention sur la mer régionale (CMR) et les plans d'eau intérieurs).</li> <li>- Développer un mécanisme pour établir / renforcer les liens entre les institutions régionales spécialisées des pêches et les agences environnementales.</li> </ul>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les capacités des États membres, des CER et des ORP à développer des politiques réalistes de pêche et d'aquaculture durables en cohérence avec le PFRS sont renforcées et alignées sur les meilleures pratiques internationales et les instruments continentaux / régionaux existants</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener un examen des politiques et stratégies existantes et s'aligner sur la stratégie de l'économie bleue africaine (ABES) dans certains États membres de l'UA et CER guidés par le plan de mise en œuvre d'ABES</li> <li>- Conduire une évaluation et développer des mécanismes pour les mécanismes de coordination de la gouvernance bleue nationale et régionale dans certains États membres de l'UA et CER, conformément au cadre de gouvernance bleue continentale</li> <li>- Organiser des réunions consultatives entre les départements de l'UA, les CER et les partenaires pour la coordination de la mise en œuvre de l'ABES</li> </ul>	

## 6. OBJECTIF STRATEGIQUE : LA SENSIBILISATION ET DEVELOPPEMENT DES CAPACITES HUMAINES

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
<b>6- La sensibilisation et développement des capacités humaines</b>	Renforcement des capacités des personnes et des institutions en fonction des tendances, des défis et des besoins actuels et émergents du secteur de la pêche et de l'aquaculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les capacités des États membres de l'UA sont renforcées pour articuler efficacement les positions africaines sur la pêche et l'aquaculture dans le dialogue UA-UE (comme l'Alliance pour l'investissement et l'emploi durables, etc.) ;</li> </ul>

## 7. OBJECTIF STRATEGIQUE : LES PECHERIES DE LA HAUTE MER

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
<b>7- Les pêcheries de la haute mer</b>	-Renforcement de la voix de l'Afrique dans les instances internationales de la pêche (ICCAT, CTES...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Identifier les besoins spécifiques des petits États insulaires en développement africains (PEID) et les prendre en compte à des postes stratégiques dans les forums internationaux</li> <li>– Augmenter les capacités sur les questions internationales et organiser des formations spécifiques pour les négociateurs pré-identifiés</li> <li>– Identifier les problèmes et les programmes mondiaux qui ont un impact sur le développement des pêches et de l'aquaculture aux niveaux national, régional et continental.</li> </ul>
	-Sensibilisation des institutions régionales et des Etats de la région sur la pêche en haute mer	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Identifier l'expertise dans les différents États membres et mettre en place un mécanisme de consultation pour préparer les positions ;</li> </ul>

## II-LES QUESTIONS TRANSVERSALES AU SECTEUR DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE :

### A6LE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE ET LA REDUCTION DE LA VULNERABILITE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES PECHEES ET L'AQUACULTURE

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
A- Le renforcement de la résilience et la réduction de la vulnérabilité au changement climatique dans les pêches et l'aquaculture	Renforcement de la résilience et la réduction de la vulnérabilité au changement climatique dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Document d'information technique sur le changement climatique et l'économie des océans dans le contexte du développement durable de l'Afrique, mettant en évidence les défis et les opportunités</li> </ul>
	Amélioration de la cohérence et de la coordination des politiques aux niveaux national et régional	

#### 1. INTEGRATION DES FEMMES ET DES JEUNES

B-Intégration des femmes et des jeunes	Renforcement de la contribution des femmes et des jeunes au développement durable de la pêche en Afrique	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Soutenir la mise en œuvre des plans de travail du Réseau des femmes transformatrices et commerçantes de poisson en Afrique (AWfishNet); organiser les réunions de l'assemblée générale et du bureau d'AwfishNet; soutien au renforcement des capacités pour une intégration efficace le long des chaînes de valeur de la pêche et de l'aquaculture.</li> <li>– Organiser une formation pour les membres d'Awfishnet et les jeunes sur la planification et le développement des activités d'aquaculture</li> <li>– Soutenir la capacité des parties prenantes dans l'amélioration de la transformation du poisson, la certification</li> <li>– Organiser des ateliers nationaux pour faciliter la création de chapitres nationaux pour awfishnet dans les États fragiles en vue de renforcer l'engagement effectif dans la prise de décision au niveau national sur les questions relatives à la pêche et à l'aquaculture.</li> <li>– Réaliser une évaluation complète et mettre à niveau la plate-forme Web AWfishNet pour élargir la portée de l'amélioration de la communication et du partage d'informations entre les membres au niveau continental</li> </ul>
--	--	---

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des examens et élaborer un guide pratique pour renforcer les femmes et les jeunes PME dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture</li> <li>- Mener des études de cas, des leçons et des meilleures pratiques pour un engagement efficace des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeur de la pêche et de l'aquaculture ; élaborer un document d'orientation politique sur le renforcement des partenariats public-privé (PPP) dans les chaînes de valeur de la pêche et de l'aquaculture.</li> </ul>
--	--	--

## 2. PROMOTION DES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PRIVE ET DES MECANISMES DE FINANCEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
<b>C-Promotion des investissements du secteur privé et des mécanismes de financement de la pêche et de l'aquaculture</b>	Investissements du secteur privé dans les mécanismes de financement de la pêche et de l'aquaculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer la pêche et l'aquaculture durables et résilientes au climat dans les plans nationaux / régionaux d'investissement agricole (NAIPS / RAIP) et d'autres programmes d'investissement.</li> <li>- Contribuer à l'examen biennal des objectifs de Malabo pour le suivi des progrès de la mise en œuvre des décisions de l'UA (CAADP)</li> </ul>

## 2) PRESENTATION DES PRINCIPALES ACTIONS INSCRITES AU TITRE DE L'ANNEE 2021 : ADEPA WADAF

### 1. OBJECTIF STRATEGIQUE : LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLES DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
<b>1. La Conservation et l'utilisation durables des ressources halieutiques</b>	Amélioration de la gestion durable des ressources halieutiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des plaidoyers pour la transparence dans la gestion des petits pélagiques au Sénégal, en Mauritanie et en Guinée Bissau à travers l'appui et l'accompagnement des coalitions nationales de plaidoyer dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation participative de plans d'action nationaux (ADEPA/PRCM/MAVA).</li> <li>- Elaborer et mettre en forme (infographie) un document de synthèse de capitalisation des forces et faiblesses des actions de mobilisation en anglais, portugais et français sur la base des ateliers d'évaluation organisés au niveau national (transparence dans la gestion des petits pélagiques) projet ADEPA/PRCM/MAVA</li> <li>- Produire une vidéo de capitalisation des résultats de plaidoyer en faveur le plaidoyer dans la gestion des petits pélagiques. (ADEPA/PRCM/MAVA).</li> </ul>
	Développement des systèmes d'information, des statistiques et des connaissances scientifiques sur la pêche et l'aquaculture	
	Lutte contre la pêche INN	

## 2. OBJECTIF STRATEGIQUE : LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA PECHE ARTISANALE

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
2. Le Développement Durable de la Pêche Artisanale	Améliorer et renforcer la contribution de la pêche artisanale à la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et aux avantages socio-économiques des communautés de pêcheurs	- Organiser une Conférence régionale Pêche artisanale-Agro écologie-Souveraineté alimentaire (projet ADEPA/CCFD/COMHAFAT) via zoom
		- La capitalisation des bonnes pratiques agro écologiques en lien avec la pêche artisanale (projet ADEPA/CCFD/COMHAFAT) dans sept pays du Sahel et de la COMHAFAT, leur partage et le soutien des meilleures pratiques (Sénégal, Mauritanie, Gambie, Mali, Cote d'Ivoire, Ghana, Togo).

## 3. OBJECTIF STRATEGIQUE : LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AQUACULTURE

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
3. Le Développement Durable de l'Aquaculture	Développement de l'aquaculture durable axée sur le marché	- Organiser une visite d'échanges retour (3 jours/8visiteurs/10 accueillants) sur la valorisation des produits halieutiques et le système de pisciculture intégrée entre les femmes du Sénégal, du Mali, de la Gambie et du Sénégal.

## 4. OBJECTIF STRATEGIQUE : LE COMMERCE ET MARKETING RESPONSABLES ET EQUITABLES DES PRODUITS DE LA PECHE

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
4. Le Commerce et marketing responsables et équitables des produits de la pêche	Promouvoir la valorisation des produits de la pêche sur toute la chaîne de valeur	- Promouvoir la charcuterie de poisson à Saint Louis
	Promouvoir le commerce responsable des produits halieutiques	

## 5. OBJECTIF STRATEGIQUE : LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
5-Le renforcement de la coopération régionale et sous-régionale	Renforcement de la coopération entre les institutions régionales des pêches	
	Développement des mécanismes de coordination et de coopération entre les Communautés Economiques d'Intégration Régionale et les institutions régionales de pêche pour assurer la cohérence des politiques et la mise en œuvre d'objectifs communs en matière de pêche et d'aquaculture	

## 6. OBJECTIF STRATEGIQUE : LA SENSIBILISATION ET DEVELOPPEMENT DES CAPACITES HUMAINES

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
6- La sensibilisation et des capacités humaines	Renforcement des capacités des personnes et des institutions en fonction des tendances, des défis et des besoins actuels et émergents du secteur de la pêche et de l'aquaculture	- Organiser une session de formation de trois (03) jours sur la gestion de projet d'appui à la cogestion des ressources halieutiques pour les membres du comité de cogestion des pêches de Nouakchott qui a été mis en place dans le cadre du projet GOUV.OPPA(CCFD/ADEPA).
		- Recycler 45 leaders professionnels de la pêche artisanale issus de 45 Organisations professionnelles de pêche artisanale de la zone CSRP qui ont été formés par l'ADEPA à 5 modules de formations (compétences nouvelles).

## II-LES QUESTIONS TRANSVERSALES AU SECTEUR DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE :

### A. LE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE ET LA REDUCTION DE LA VULNERABILITE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES PECHEES ET L'AQUACULTURE

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACT IVITES

A- Le renforcement de la résilience et la réduction de la vulnérabilité au changement climatique dans les pêches et l'aquaculture	Renforcement de la résilience et la réduction de la vulnérabilité au changement climatique dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture	– Renforcer les capacités d'adaptation et d'atténuation des femmes transformatrices de produits halieutiques de <i>Cayar</i> au changement climatique à travers la promotion piscicole et la restauration de filaos
	Amélioration de la cohérence et de la coordination des politiques aux niveaux national et régional	

#### B. INTEGRATION DES FEMMES ET DES JEUNES

B-Intégration des Femmes et des jeunes	Renforcement de la contribution des femmes et des jeunes au développement durable de la pêche en Afrique	
--	--	--

#### C. PROMOTION DES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PRIVE ET DES MECANISMES DE FINANCEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACT IVITES
C-Promotion des investissements du secteur privé et des mécanismes de financement de la pêche et de l'aquaculture	Investissements du secteur privé dans les mécanismes de financement de la pêche et de l'aquaculture	

### 3) PRESENTATION DES PRINCIPALES ACTIONS INSCRITES AU TITRE DE L'ANNEE 2021 :COREP

#### 1. OBJECTIF STRATEGIQUE : LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLES DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
<b>1. La Conservation et l'utilisation durables des ressources halieutiques</b>	Amélioration de la gestion durable des ressources halieutiques	– Mise en application des instruments régionaux clés de gouvernance des pêches
	Développement des systèmes d'information, des statistiques et des connaissances scientifiques sur la pêche et l'aquaculture	– Poursuite des actions de renforcement des systèmes nationaux de collecte, traitement et diffusion des données statistiques
		– Poursuite des actions de renforcement du système régional d'information et des statistiques
	Lutte contre la pêche INN	– Opérationnalisation des registres nationaux et du registre régional des navires de pêche industrielle. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de la plateforme des registres</li> <li>• Formation des gestionnaires nationaux des registres</li> </ul>
		– Mise en place des plans stratégiques nationaux et du plan stratégique régional SCS
		– Formation du personnel des Administrations nationales impliquées dans l'Action de l'Etat en Mer (AEM) en matière de procédures opérationnelles de surveillance de pêches

## 2. OBJECTIF STRATEGIQUE : LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA PECHE ARTISANALE

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
2. Le Développement Durable de la Pêche Artisanale	Améliorer et renforcer la contribution de la pêche artisanale à la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et aux avantages socio-économiques des communautés de pêcheurs	- Poursuite des actions de renforcement des capacités techniques, organisationnelles et opérationnelles (appui direct aux acteurs) des pêcheurs artisanaux, tant au niveau maritime qu'au niveau continental
		- Promotion des centres pilotes d'appui à la pêche artisanales, tant au niveau maritime qu'au niveau continental

## 3. OBJECTIF STRATEGIQUE : LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AQUACULTURE

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
3. Le Développement Durable de l'Aquaculture	Développement de l'aquaculture durable axée sur le marché	- Mise en place d'un centre régional d'excellence en aquaculture en Afrique Centrale
		- Elaboration d'un manuel de formation des fermiers aquacoles dans la production d'alevins et du poisson marchand.
		- Conduire les expertises et renforcer les capacités des diverses parties prenantes (administration, promoteurs, institutions financières) nécessaires au développement de projets d'investissement dans l'aquaculture commerciale.

#### 4. OBJECTIF STRATEGIQUE : LE COMMERCE ET MARKETING RESPONSABLES ET EQUITABLES DES PRODUITS DE LA PECHE

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
4. Le Commerce et marketing responsables et équitables des produits de la pêche	Promouvoir la valorisation des produits de la pêche sur toute la chaîne de valeur (Avec l'appui de la CEEAC)	- Harmonisation des normes sanitaires et d'hygiène des produits de pêche
		- Renforcement des capacités sur le concept de chaînes de valeur
	Promouvoir le commerce responsable des produits halieutiques (Avec l'appui de la CEEAC)	- Appui au développement des marchés transfrontaliers des produits de la pêche
		- Harmonisation des procédures douanières, etc.
		- Etat des lieux des infrastructures communautaires et des infrastructures transfrontalières
- Mise en place d'un modèle innovant de commercialisation et de distribution des produits de la pêche		

#### 5. OBJECTIF STRATEGIQUE : LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
5-Le renforcement de la coopération régionale et sous-régionale	Renforcement de la coopération entre les institutions régionales des pêches	- Formaliser les liens de collaboration et de coopération entre les ORPs, à l'instar des liens COMHAFAT-ORPs.
	Développement des mécanismes de coordination et de coopération entre les Communautés Economiques d'Intégration Régionale et les institutions régionales de pêche pour assurer la cohérence des politiques et la mise en œuvre d'objectifs communs en matière de pêche et d'aquaculture	- Mise en application des clauses de l'Accord de liaison institutionnelle CEEAC-COREP

## 6. OBJECTIF STRATEGIQUE : LA SENSIBILISATION ET DEVELOPPEMENT DES CAPACITES HUMAINES

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
6- La sensibilisation et développement des capacités humaines	Renforcement des capacités des personnes et des institutions en fonction des tendances, des défis et des besoins actuels et émergents du secteur de la pêche et de l'aquaculture (Avec l'appui de la CEEAC)	- Mise en place du mécanisme de financement de la COREP, en lien avec la CEEAC.
		- Renforcement des capacités (aux niveaux national et régional) en matière de gestion du secteur des pêches et de l'aquaculture.

## 7. OBJECTIF STRATEGIQUE : LES PECHERIES DE LA HAUTE MER

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
7-Les pêcheries de la haute mer	Renforcement de la voix de l'Afrique dans les instances internationales de la pêche (ICCAT, CITES...)	- Sensibilisation des Etats Membres à participer aux assises des instances internationales (ce sont les Etats qui y sont invités).
	Sensibilisation des institutions régionales et des Etats de la région sur la pêche en haute mer	- Etude sur l'état des connaissances sur la pêche en haute mer.

## II-LES QUESTIONS TRANSVERSALES AU SECTEUR DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE

### A. LE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE ET LA REDUCTION DE LA VULNERABILITE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES PECHEES ET L'AQUACULTURE

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
A- Le renforcement de la résilience et la réduction de la vulnérabilité au changement climatique dans les pêches et l'aquaculture	Renforcement de la résilience et la réduction de la vulnérabilité au changement climatique dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude de la vulnérabilité des acteurs du secteur face aux changements climatiques, aux catastrophes naturelles et à la pandémie de la COVID-19</li> <li>- Etude sur les migrations et la mobilité des pêcheurs, y compris la lutte contre les IST</li> </ul>
	Amélioration de la cohérence et de la coordination des politiques aux niveaux national et régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activité relevant des Communautés Economiques Régionales (la COREP s'appuie sur la CEEAC en Afrique Centrale).</li> </ul>

### B. INTEGRATION DES FEMMES ET DES JEUNES

B-Intégration des femmes et des jeunes	Renforcement de la contribution des femmes et des jeunes au développement durable de la pêche en Afrique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un système de renforcement des capacités des femmes et des jeunes dans les métiers du secteur des pêches et de l'aquaculture ainsi que dans les métiers connexes au secteur.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en compte des femmes et des jeunes dans les actions d'appui direct aux acteurs du secteur, pour leur autonomisation.</li> </ul>

### C. PROMOTION DES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PRIVE ET DES MECANISMES DE FINANCEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
C-Promotion des investissements du secteur privé et des mécanismes de financement de la pêche et de l'aquaculture	Investissements du secteur privé dans les mécanismes de financement de la pêche et de l'aquaculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation du potentiel économique du secteur des pêches et de l'aquaculture.</li> <li>- Etude sur la mise en place des systèmes appropriés pour le financement durable et rentable du secteur des pêches et de l'aquaculture.</li> <li>- Renforcement des capacités des diverses parties prenantes (administration, promoteurs privés, institutions financières), en matière de développement de projets d'investissement dans l'aquaculture commerciale.</li> </ul>

#### 4) PRESENTATION DES PRINCIPALES ACTIONS INSCRITES AU TITRE DE L'ANNEE 2021 : COMHAFAT

##### 1. OBJECTIF STRATEGIQUE : LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLES DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
<b>1. La Conservation et l'utilisation durables des ressources halieutiques</b>	Amélioration de la gestion durable des ressources halieutiques	- Etude sur l'utilisation des DCP dans les pêcheries artisanales et industrielles de la zone COMHAFAT : examen des possibilités de réduire l'utilisation des DCP et d'assurer une exploitation durable des ressources marines. -
		- Etude sur le respect des mesures de conservation adoptées par l'ICCAT dans la pêche thonière : meilleure application des recommandations de conservation et de gestion du thon dans la zone.
		- Etude pour la réalisation d'un Recueil des réglementations nationales de pêche des Etats membres de la zone COMHAFAT : promouvoir une gouvernance durable des ressources halieutiques situées dans la zone COMHAFAT, à travers une meilleure connaissance des cadres juridiques qui régissent l'activité halieutique dans cette zone.
	Développement des systèmes d'information, des statistiques et des connaissances scientifiques sur la pêche et l'aquaculture	- Diverses actions en faveur des médias et des communicateurs des pays de la zone COMHAFAT (séminaires, réunions de sensibilisation, participation des médias africains aux événements internationaux de pêche): comprendre les enjeux de la gestion durable et de l'exploitation des ressources halieutiques
	Lutte contre la pêche INN	- Réunion-débat sur la libération du plein potentiel du secteur de la pêche dans le cadre d'une économie bleue durable : Identifier les défis et les opportunités liés à l'exploitation durable du potentiel de la pêche dans le cadre de l'économie bleue dans la région COMHAFAT
		- Réunion d'échange et de sensibilisation sur le principe de l'utilisation durable pour la conservation et la mise en valeur des ressources marines vivantes : meilleure compréhension et appropriation du concept d'utilisation durable des ressources marines.

## 2-OBJECTIF STRATEGIQUE : LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA PECHE ARTISANALE

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
<b>2. Le Développement Durable de la Pêche Artisanale</b>	Améliorer et renforcer la contribution de la pêche artisanale à la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et aux avantages socio-économiques des communautés de pêcheurs	– Séminaire sur la promotion de la pêche artisanale en Afrique par la gestion durable : libérer le potentiel de la pêche artisanale

## 3-OBJECTIF STRATEGIQUE : LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AQUACULTURE

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
<b>3. Le Développement Durable de l'Aquaculture</b>	Développement de l'aquaculture durable axée sur le marché	– Séminaire sur la promotion de l'aquaculture pour une meilleure contribution à l'Initiative Croissance bleue : maximiser la production grâce à des approches écosystémiques de la gestion de l'aquaculture.

## 4-OBJECTIF STRATEGIQUE : LE COMMERCE ET MARKETING RESPONSABLES ET EQUITABLES DES PRODUITS DE LA PECHE

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
<b>4. Le Commerce et marketing responsables et équitables des produits</b>	Promouvoir la valorisation des produits de la pêche sur toute la chaîne de valeur	– Séminaire / formation sur l'identification du potentiel et le développement de nouveaux projets pour promouvoir les produits locaux de la pêche et de l'aquaculture : améliorer la qualité et la sécurité des produits pour un meilleur accès aux marchés
	Promouvoir le commerce responsable des produits	

de la pêche	halieutiques	
-------------	--------------	--

**5-OBJECTIF STRATEGIQUE : LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE**

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
<b>5-Le renforcement de la coopération régionale et sous-régionale</b>	Renforcement de la coopération entre les institutions régionales des pêches	- Participation aux différentes conférences et événements internationaux traitant des activités halieutiques (COFI, ICCAT, CBI...): meilleure implication des EM dans la prise de décision et participation de la COMHAFAT à la gestion des mers et des océans.
		- Symposium pour la participation active des États membres de la COMHAFAT à la gestion internationale des espèces marines : prise de conscience de l'intérêt de participer aux débats sur les questions relatives à la gestion internationale des espèces marines et identification des voies et moyens de renforcer la participation des États membres à ces débats
		- Réunions de consultation et de coordination : consultation sur les stratégies de participation aux instances internationales sur la gestion des espèces marines et la promotion d'une pêche responsable et durable
	Développement des mécanismes de coordination et de coopération entre les Communautés Economiques d'Intégration Régionale et les institutions régionales de pêche pour assurer la cohérence des politiques et la mise en œuvre d'objectifs communs en matière de pêche et d'aquaculture	

## 6- OBJECTIF STRATEGIQUE : LA SENSIBILISATION ET DEVELOPPEMENT DES CAPACITES HUMAINES

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIVITES
6- La sensibilisation et développement des capacités humaines	Renforcement des capacités des personnes et des institutions en fonction des tendances, des défis et des besoins actuels et émergents du secteur de la pêche et de l'aquaculture	- Etude, cours, opérations de terrain sur la mise en œuvre du programme de formation des inspecteurs portuaires : Renforcement des capacités des pays membres de la COMHAFAT en SCS des activités de pêche
		- Etude, cours, opérations de terrain sur la mise en œuvre du programme de formation des observateurs embarqués : Renforcement des capacités des pays membres de la COMHAFAT en SCS des activités de pêche.
		- Session de formation sur la coordination des opérations de sauvetage : améliorer la sécurité en mer par la coordination des cas de sauvetage et la gestion de la détresse en mer
		- Réunion de sensibilisation sur la nécessité de développer une médecine marine efficace dans les pays de la Région : Amélioration des conditions de travail des pêcheurs

## 7-OBJECTIF STRATEGIQUE : LES PECHERIES DE LA HAUTE MER

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACT IVITES
7-Les pêcheries de la haute mer	-Renforcement de la voix de l'Afrique dans les instances internationales de la pêche (ICCAT, CTES...)	- Séminaire sur la pêche et le nouvel instrument international pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine BBNJ : Sensibilisation au nouvel instrument international pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (ZAJN)
	-Sensibilisation des institutions régionales et des Etats de la région sur la pêche en haute mer	

## II-LES QUESTIONS TRANSVERSALES AU SECTEUR DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE :

### A-LE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE ET LA REDUCTION DE LA VULNERABILITE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES PECHEES ET L'AQUACULTURE

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACT IVITES
<b>A- Le renforcement de la résilience et la réduction de la vulnérabilité au changement climatique dans les pêches et l'aquaculture</b>	Renforcement de la résilience et la réduction de la vulnérabilité au changement climatique dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture	– Atelier de réflexion sur les méthodes d'amélioration des variables environnementales essentielles pour un suivi efficace des impacts du changement climatique sur les ressources halieutiques de la région COMHAFAT : contribuer à l'amélioration des systèmes de collecte de données et à la visibilité des bases de données régionales sur les pêches et l'environnement, leur harmonisation et leur utilisation
	Amélioration de la cohérence et de la coordination des politiques aux niveaux national et régional	– Atelier de réflexion / sensibilisation sur les voies et moyens de lutter contre la pollution marine : mode de gouvernance pour une pêche et une aquaculture durable dans un écosystème marin sain

### B-INTEGRATION DES FEMMES ET DES JEUNES

<b>B-Intégration des femmes et des jeunes</b>	Renforcement de la contribution des femmes et des jeunes au développement durable de la pêche en Afrique	– Atelier / formation sur les coopératives : Vers les objectifs de développement durable au profit des femmes de la pêche artisanale de la région COMHAFAT : sensibilisation des femmes aux coopératives et à leur contribution au développement socio-économique et à la réalisation des objectifs de développement durable
---	--	--

**C-PROMOTION DES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PRIVE ET DES MECANISMES DE FINANCEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE**

<b>OBJECTIF STRATEGIQUE</b>	<b>OBJECTIF SPECIFIQUE</b>	<b>ACT IVITES</b>
<b>C-Promotion des investissements du secteur privé et des mécanismes de financement de la pêche et de l'aquaculture</b>	Investissements du secteur privé dans les mécanismes de financement de la pêche et de l'aquaculture	– Séminaire / formation sur l'identification du potentiel et le développement de nouveaux projets de promotion des produits locaux de la pêche et de l'aquaculture : promotion de la valorisation et du commerce des produits de la pêche